



La santé ne doit pas être une marchandise !

1 Nous demandons la santé pour tous

Nous avons tous le droit à la santé. En cas de pandémie la recherche et les technologies doivent être partagées largement, rapidement à travers le monde.

Aucune entreprise privée ne devrait pouvoir décider seule qui a accès aux traitements ou aux vaccins et à quel prix. Les brevets donnés à une seule entreprise, le monopole sur les médicaments essentiels, cela limite la disponibilité et augmente le coût pour ceux qui en ont besoin.

3 Nous demandons le contrôle de l'argent public

La recherche et le développement de vaccins et de traitements ont souvent été financés par des fonds publics, l'argent du contribuable.

Ce qui a été payé par le citoyen appartient au citoyen. Nous ne pouvons pas permettre aux grandes multinationales pharmaceutiques de privatiser des technologies de santé.

2 Nous demandons la transparence maintenant

Les coûts de production, les financements publics, tout comme l'efficacité et la sécurité des vaccins et médicaments doivent être publics. Les contrats conclus par les autorités avec les entreprises pharmaceutiques ne peuvent rester secrets.

4 Nous demandons Pas de profit sur la pandémie

Les grandes multinationales pharmaceutiques ne devraient pas faire de profit sur cette pandémie au détriment de la santé des gens.

Face à une menace collective comme la COVID 19, nous avons besoin de solidarité, pas de profits privés. Des financements publics devraient toujours inclure des garanties sur la disponibilité et le coût des médicaments. Les multinationales ne devraient pas être autorisées à piller la Sécurité Sociale.

Ils se gavent

Pfizer, Johnson & Johnson et Astrazeneca ont versé 26 Milliards de dollars à leurs actionnaires ces douze derniers mois.

Des experts estiment que le coût de production du vaccin Pfizer (celui qui est injecté à Perpignan) serait compris entre 60 cents et 2 dollars la dose. Pfizer facture actuellement son vaccin à plus de 15 dollars la dose et compte augmenter son prix jusqu'à un montant jugé «normal» de 150 dollars !

Les PDG des firmes BioNTech et Moderna viennent de voir leur fortune personnelle dépasser les 5 milliards de Dollars en quelques mois de crise.



Ils en ont parlé à grand renfort de médias **UNE CINQUIÈME BRANCHE POUR LA SÉCURITÉ SOCIALE**

La promesse du Président et du Premier Ministre définissant le marqueur social du quinquennat sur le grand âge et l'autonomie devient, transformée en loi,
le bras armé de la casse de la Sécurité Sociale.

Financées par l'impôt, 90 % de ces ressources proviennent de la CSG, le solde venant du jour de congé gratuit payé par les salariés et de la CASA acquittée par les retraités.

La CNSA (Caisse Nationale de Solidarité et Autonomie) va gérer cette branche. Créée en 2004, à la suite de la canicule de 2003, c'est un établissement public hors du cadre de la Sécurité Sociale.

Il comprend 52 membres parmi lesquels figurent les représentants de l'État et des collectivités locales qui sont majoritaires. Seulement 5 représentants des syndicats y siègent.

Alors que cette nouvelle disposition commence à se mettre en place, un budget de 31,6 milliards est prévu pour 2021 avec, à ce jour, un déficit de 400 000 millions d'euros mis en évidence.

Depuis sa mise en place, en décembre 2020, suite à la loi du 6 août 2020, 3 budgets rectificatifs ont dû être votés pour son fonctionnement

- 2,2 milliards en 2020 (en compensation de la perte de recettes liées à la crise sanitaire)
- 2,5 milliards sur 5 ans dans le cadre du Ségur pour la rénovation et la création de places en EHPAD et le déploiement numérique.
- 2,1 milliards sur 5 ans dans le cadre du Ségur de la santé pour les EHPAD et le déploiement numérique

Beaucoup de communication autour de ces sommes qui paraissent alléchantes. Mais elles sont loin des besoins et ne diminuent en rien les 10 milliards d'euros annuels du « reste à charge » pour les familles concernées par la perte d'autonomie.

Les conséquences : de plus en plus de personnes en perte d'autonomie demain demandant des moyens supplémentaires. Nous allons au-devant d'une augmentation soit de la CSG, soit de la CASA, avec la perspective d'une journée supplémentaire de travail gratuit pour les salariés avec d'autres mesures fiscales.

Nous demandons le respect des engagements de l'État au niveau de la prise en compte du droit à l'autonomie dans le cadre de la branche maladie de la Sécurité Sociale, du grand Service Public de l'autonomie avec les embauches nécessaires (200 000 dans les EHPAD et 100.000 dans le secteur de l'aide à domicile). Tout cela doit être mis en place dans une Sécurité Sociale qui prendrait à 100 %, les dépenses de santé.

POUR DÉFENDRE MES REVENDICATIONS

• Mon pouvoir d'achat • Ma retraite • Ma santé • Mes besoins quotidiens

➤ *Je rejoins les retraités CGT*

Nom ➤ Prénom ➤

Adresse ➤

Code postal ➤ Ville ➤

Branche professionnelle d'origine ➤

*Être syndiqué-e en activité
c'est défendre ses conditions
de travail et par delà ses
conditions de vie*

*Être syndiqué-e en retraite
c'est continuer à défendre ses
conditions de vie !*

Bulletin à retourner à

USR-CGT 66 MAISON DES SYNDICATS 8, RUE DE LA GARRIGOLE 66000 PERPIGNAN

☎ 04 68 34 33 71

www.lacgt66.fr

Informatique et liberté : En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toutes informations vous concernant. Ces informations pourront être cédées à des organismes extérieurs, sauf si vous cochez la case ci-contre

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE SVP

